

École Saint-Marc et La Corne CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 31 mars 2025 De la troisième séance ordinaire tenue à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc

Présences

Mme Charlène Côté-Barbe	
Mme Joanie Boutin	
Mme Sonia Lefebvre	
Mme Dianivel Guzman Castillo	
Mme Margot Lafleur (enseignante)	
Mme Julie Cloutier (enseignante)	
Mme Josée Larouche	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

Mélanie Caron	
Cloé Lévesque	

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19 h 03.

CE-0925-25

Adoption de l'ordre du jour

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Julie Cloutier,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0926-25

Lecture et adoption du
procès-verbal de la réunion
du 20 janvier 2025

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Sonia Lefebvre,
QUE le procès-verbal de la rencontre du 20 janvier 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Intervention du public**

Aucune intervention du public.

5. **Information et correspondance**

Madame Prévost remet une correspondance à la présidente. Il s'agit d'une communication de la part du Comité de parents lançant une invitation pour le 31 mai. Madame Charlène Côté-Barbe nous présente les grandes lignes.

6. **Rapport du comité de parents**

La rencontre du comité de parents s'est tenue le 24 mars dernier. Madame Sonia Lefebvre nous informe que les frais exigés aux parents ont été présentés. Le processus d'élection au conseil d'administration leur a aussi été expliqué. Il y a également eu la présentation du code d'éthique s'adressant au personnel étant en contact avec les élèves.

CE-0927-25

Approbation de la grille-
matières 2025-2026

7. Approbation de la grille-matières 2025-2026

La grille-matières a été présentée aux membres du personnel lors de la dernière rencontre équipe-école qui s'est tenue le 25 mars dernier. Madame Prévost leur a fait part que le nombre de minutes accordées pour les spécialistes devrait être de 486. Le tableau affiché à l'écran montre que nous sommes plutôt à 550 ou 540 minutes selon les cycles. Pour cette année, nous avons eu l'aval de pouvoir conserver le statu quo. Au cours de l'an prochain, en équipe-école (comité de participation), il faudra réfléchir aux moments possibles à modifier pour l'année 2027-2028.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Dianivel Guzman Castillo,
QUE l'approbation de la grille-matières 2025-2026 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

8. Suivi des comités (pilotage et climat scolaire)

Les comités poursuivent, entre autres, la mise à jour du plan d'action de notre projet éducatif.

À cet égard, pour la PE du 22 avril, l'équipe de pilotage a préparé une activité afin que chacun des membres de l'équipe-école puisse partager ses réflexions et ses recommandations. Quant au document *Normes et modalités*, il sera finalisé le 25 avril prochain avec l'équipe de Sainte-Thérèse.

En comité climat scolaire, la mise à jour du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire* s'est poursuivie. À titre informatif, un sondage *maison* destiné aux élèves se déroulera du 26 au 30 mai. À la suite des résultats, nous verrons si des actions supplémentaires devront être mises de l'avant. Pour ce qui est du personnel, au cours du mois d'avril, chacun recevra un lien pour répondre aux questions préparées par *Mobilisation-CVI* (comportement, violence et intimidation). À la lumière des données recueillies, nous assurerons le suivi.

Il est aussi mentionné que le dépliant destiné aux parents résumant les éléments du plan d'action est actuellement en mise à jour. Les membres du conseil sont également informés que le ministère a proposé un nouveau gabarit à utiliser dans les années à venir pour la mise en œuvre du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire*. Pour le moment, nous poursuivons avec le modèle actuel. Nous verrons en 2025-2026 à assurer le suivi à ce sujet.

CE-0928-25

**Approbation des activités et
des changements à l'horaire**

9. Approbation des activités et des changements à l'horaire

Les élèves du 1^{er} cycle ont été invités à assister à la présentation d'un atelier en lien avec les mathématiques qui s'intitule *Compte sur moi* qui s'est déroulé au sous-sol de l'église Christ-Roi le 25 mars dernier. Les coûts seront défrayés par le programme *Culture à l'école*.

Le 1^{er} avril, ce sera le dîner *Main dans la main* pour les élèves du 3^e cycle. En après-midi, il y aura une activité de tire sur la neige pour tous les élèves du 2^e et du 3^e cycle.

De plus, dans l'avant-midi du 7 avril, tous les élèves de La Corne auront l'opportunité d'assister à la représentation du spectacle QW4RTZ.

Le 17 avril, les élèves de 3^e et 4^e année participeront au rallye *Main dans la main*. Dans l'après-midi, une fondue est prévue pour le 2^e et le 3^e cycle.

Pour ce qui est du *Grand défi*, les élèves de 4^e année seront attendus à l'aréna le 29 ou le 30 mai.

Quant aux *Olympiades* des élèves de 5^e, elles se dérouleront à Amos le 6 ou le 9 juin.

À titre de rappel, madame Prévost mentionne que les élèves du primaire iront bouquiner au Salon du livre le 23 mai en avant-midi. Les finissants, pour leur voyage de fin d'année, iront finalement du côté de La *Bannik*.

Présentement, le comité vie étudiante et mesdames Joanie Boutin et Pamela Dumais, membres de l'organisme de participation des parents, sont à discuter de l'activité de fin d'année qui se tiendra le 20 juin. À la rencontre du 28 mars, il a aussi été question d'organiser la course *Chromatique*. Ce serait le 12 ou le 27 mai, soit un jour 3 puisque nos deux enseignants d'éducation physique sont présents. Pour valider le tout, les membres de ces comités se rencontreront à nouveau le 9 mai.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Josée Larouche,

QUE l'approbation des activités et des changements à l'horaire soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

10. Autres sujets :

10.1 : Retour sur la pratique de confinement barricadé du 13 février

La pratique s'est somme toute bien déroulée pour la grande majorité des groupes.

10.2 : Les journées de concertation et de votes

Madame Julie Cloutier explique le processus de consultation et de votation. Une fois la démarche présentée au personnel concerné en janvier, les enseignants faisant partie de la liste électorale ont reçu un lien *Forms* au début de la semaine du 10 mars afin de se prononcer sur la tenue ou non de 6 journées de concertation pour l'année scolaire 2025-2026. Les résultats ont été dévoilés le 17 mars par la direction et les représentantes syndicales, mesdames Joanie Brouillette et Julie Cloutier. Les enseignants ont voté à 80 % pour la tenue de 6 journées.

Avant de les placer au calendrier scolaire cependant, madame Prévost mentionne que plusieurs secteurs sont à faire le même type d'exercice en ce moment et qu'il faudra voir quelle orientation prendre dans les prochaines semaines pour orchestrer le tout.

Il est à noter également que le contenu de ces journées sera d'ordre pédagogique et en lien avec les orientations de notre projet éducatif. À titre informatif, l'ordre du jour de chacune des journées sera élaboré en comité pilotage.

Par ailleurs, afin de respecter le *Régime pédagogique*, les élèves auront 10 minutes d'enseignement de plus par jour, ce qui permettra d'ajouter ces 6 journées de concertation. Pour ce faire, la direction travaillera de concert avec mesdames Cloutier et Brouillette pour apporter quelques modifications à la grille-horaire. Ce sont principalement les temps de déplacement qui seront touchés.

Lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, nous serons à même de présenter les avancées dans ce dossier.

11. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu à 19 h le 5 mai 2025 à La Corne.

12. Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Margot Lafleur,
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 56.

ADOPTÉE